

Montréal, le 24 mai 2001



Aux membres du groupe de travail sur la réforme  
du programme de maîtrise en urbanisme :

**Mme Béatrice Sokoloff**

**M. François Charbonneau**

**Mme Marie Lessard**

**Mme Marie-Odile Trépanier**

**M. Michel Boisvert**

**M. René Parenteau**

*Institut d'urbanisme  
Faculté de l'aménagement  
Université de Montréal*

### **Commentaires sur les résultats de la première phase de réforme du programme de maîtrise**

De toute évidence, le dossier de la réforme du programme de maîtrise en est un qui, depuis ses débuts, intéresse beaucoup nos membres. La meilleure preuve en est certainement le document « *Pour une réforme du programme de maîtrise en urbanisme* » que le RÉMU avait déposé l'an dernier en vue de la réforme. Fruit des réflexions d'un groupe composé de dix étudiants à la maîtrise, on se rappellera que ce document émettait vingt-six (26) propositions ébauchant les pistes d'une réforme en profondeur du programme. Maintenant au terme de la première phase de la réforme, l'exécutif du RÉMU vous fait part ici de son point de vue sur les résultats exprimés dans le rapport du comité de travail daté du 26 avril 2001.

#### ***Un programme de 45 crédits***

La proposition du comité à l'effet d'un programme « 45 + 15 » convient à nos attentes (points 2 et 2.1 du rapport).

#### **La mise à niveau + 15**

Les cours fondamentaux d'*Histoire*, de *Droit*, de *Théories*, de *Géomatique* et d'*Économie* proposés en 2.3 présentent à notre avis dans leur intitulé les aspects essentiels de la compréhension de la ville. De prime abord, ils conviennent aux besoins exprimés par nos membres – mais c'est le contenu de ces cours qui en fera véritablement foi. Par ailleurs, nous sommes enthousiastes à l'idée de voir naître un *Atelier d'intégration des connaissances portant sur l'analyse du territoire urbain* qui permettra (mieux que l'Atelier I) aux étudiants issus de diverses disciplines de développer et d'obtenir une vision globale commune de la profession d'urbaniste.

#### **Abolition des cours à double sigle**

La proposition d'abolir les cours à double sigle – sauf celui d'*Histoire* – (point 2.3 du rapport) reprend la recommandation faite par le RÉMU l'an dernier et nous convient donc parfaitement.

#### **Deux cheminements : Avec travail dirigé / Avec mémoire**

D'un premier abord, cette proposition nous satisfait parce qu'elle applique notre recommandation de réduire le nombre de cheminements, qui était certainement excessif compte tenu du nombre d'inscrits annuels. Mais

encore, nous sommes fort heureux que la voie « pratique-concrète » et la voie « théorique-profondissement » conservent toutes deux leur place à l'Institut. Notons toutefois qu'il serait pertinent de mieux définir ce qu'impliquent ces deux voies (cheminement, recherche, rendu et opportunités de publier/participer à des conférences) afin que les étudiants puissent faire un choix éclairé dès leur entrée dans le programme.

### **Séminaire de recherche**

Le rapport propose à jute titre selon nous d'inscrire un séminaire de recherche comme cours obligatoire pour le cheminement avec mémoire.

### **Stage obligatoire**

Le rapport hésite encore à rendre le stage obligatoire dans la formation de maîtrise. C'est à notre avis fondamental, à tous le moins dans le cas du cheminement avec Travail Dirigé – qui est la voie privilégiée pour l'insertion au monde professionnel. Cette formalisation simplifierait idéalement les procédures pour l'étudiant. Ajoutons que le statut 'obligatoire' du cours donnerait selon nous l'opportunité à l'Institut de tisser des liens permanents avec certains employeurs en raison du flux régulier de stagiaires que cela impliquerait.

### **Les cours spécialisés à option**

La liste des intitulés de cours est tout à fait intéressante, mais c'est le contenu des cours qui nous permettra davantage de convenir de leur intérêt. Notons l'intégration à cette liste d'un cours sur la gestion de conflits, qui vient combler une lacune dans la formation des futurs urbanistes. Par ailleurs, récemment, plusieurs nous ont indiqué l'intérêt qu'ils auraient à maîtriser davantage les paramètres techniques et esthétiques liés à la conception de leurs travaux, planches et présentations. Des séances de formation mériteraient d'être développées en ce sens. Notons que cela permettrait entre autres de rehausser la qualité visuelle de l'Exposition des finissants, mais aussi de l'ensemble des rendus des étudiants – futurs professionnels.

### **L'Atelier synthèse obligatoire**

C'est certainement là un des point sur lesquels nos attentes sont les plus fortes. Rappelons deux des enjeux qui nous préoccupent particulièrement quant au contenu de cet Atelier : la mise en lien des thématiques de l'Atelier avec l'actualité de communautés, de groupes organisés, etc. afin de susciter un intérêt élargi pour les travaux effectués par les étudiants, voire afin de les utiliser dans la défense de leurs intérêts ; et la formalisation du lien entre l'Atelier et l'Exposition des finissants, afin entre autres d'en simplifier la lourdeur logistique et de coordonner les rendus.

### **L'Exposition des finissants**

Il est de notre avis que l'importance de cet événement doit être renforcé au département. Plusieurs améliorations pourraient être apportées, dont : la formalisation du lien des Ateliers (baccalauréat et maîtrise) avec cette exposition, l'introduction d'une bourse au meilleur projet, l'incitation des étudiants achevant un Travail dirigé ou un Mémoire de lui donner une forme visuelle qui puisse être exposée, etc.

### **Quelques préoccupations d'ordre général sur la réforme**

Le document déposé l'an dernier par le RÉMU incluait des considérations liées plus subtilement à la forme du programme. Nous les rappelons succinctement ici :

- augmenter la fréquence des visites de terrain dans les cours (une visite obligatoire par cours ?, un pourcentage (10% ?) de la note du cours relative à une visite?). Le terrain demeure certainement la meilleure façon de comprendre les phénomènes étudiés... ;
- une mise en lien accrue avec des professionnels (coordonner certains 5@7 de l'Institut avec le contenu de cours ?, inviter davantage de professionnels dans certains cours ?) ;
- la possibilité pour les étudiants de suivre un cours de façon intensive (deux fins de semaines ?, une semaine intensive à la fin août?) – afin d'alléger leurs sessions de cours et/ou d'accélérer l'obtention de leur grade. Quelques cours s'y prêteraient certainement, voire qu'ils auraient avantage à être enseignés de cette façon ; et,
- la possibilité pour les étudiants de faire créditer leur participation à des voyages d'étude, des colloques, des charrettes (1,5 crédits ?).

### **Nos autres préoccupations**

Finalement, rappelons les autres recommandations formulées par le RÉMU l'an dernier :

- une évaluation de l'enseignement à la mi-session ;
- rendre publique l'évaluation de l'enseignement en fin de session (pourquoi pas ?) ; et,
- mettre sur pied une Chaire d'urbanisme (qui donnerait une identité montréalaise pertinente et forte à l'Institut ; qui offrirait des opportunités de recherche pleinement urbanistiques aux étudiants ; qui leur permettrait d'inscrire leur Travail dirigé ou leur Mémoire dans un cadre plus grand ; qui ouvrirait des pistes de financement ; etc.).

## **CONCLUSION**

De l'avis unanime de l'exécutif du RÉMU, les propositions du comité pour la réforme du programme de maîtrise en urbanisme prennent bien en compte les revendications formulées l'an dernier. Par ailleurs, comme le rappelle cette lettre, nous considérons cette réforme sous un jour plus large que celui simplement structurel – le contenu des cours et le renforcement de l'identité du département y sont intimement liés. La formation en urbanisme exige de comprendre une multitude d'enjeux et de saisir les liens qui existent entre eux. Aussi, une large part de notre apprentissage se fait hors des salles de cours. En outre, nous considérons que l'Institut est à même de multiplier les opportunités d'expériences utiles et pratiques pour les étudiants à la maîtrise – et il nous semble de l'intérêt de tous de travailler en ce sens.

Malgré le changement d'exécutif de notre regroupement, soyez assurés de l'intérêt soutenu que le RÉMU saura démontrer dans la poursuite de la réforme du programme de maîtrise en urbanisme.

Recevez, dévoués membres du comité de travail, nos meilleures salutations.

---

**PASCAL LAVOIE**

Président du RÉMU

---

**LOUIS-DAVID DUGAL**

Vice-président du RÉMU